

Feuille des Données de Produit Agent Isolant BIOPLAST®

1 Description de la substance/de la préparation /de l'entreprise

Détails du produit

Nom commercial :	Agent isolant BIOPLAST®
Utilisation du produit/ de la préparation	Isolation des modèles de plâtre dans la réalisation des gouttières en BIOPLAST®
Fabricant / Fournisseur	Scheu Dental GmbH Am Burgberg 20 58642 Iserlohn Téléphone : +49/ 02374/ 9288-0

2 Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique :

<u>N° CAS :</u>	<u>Dénomination :</u>
56-81-5	Propane-1,2,3-triol
1344-09-8	Métasilicate de sodium
7732-18-5	Eau ultrapure

3 Maniement et stockage

Maniement

Indications pour une manipulation sûre	Fermer le récipient immédiatement après utilisation. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau. Utiliser protection respiratoire ou unité d'aspiration. Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail.
--	---

Stockage

Conditions de stockage :	Conserver le récipient hermétiquement fermé. Protéger contre le gel. Température de stockage recommandée 15 - 30°C.
--------------------------	---

4 Risques potentiels

Indication des dangers :	Néant
Indications particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement :	Compte tenu des données dont nous disposons, le produit ne présente pas une matière dangereuse conformément aux directives CE/ règlement sur les matières dangereuses.

Feuille des Données de Produit Agent Isolant BIOPLAST®

5 Propriétés physiques et chimiques

Forme :	liquide
Couleur :	incolore (légèrement nuageux / jaunâtre)
Odeur :	Inodore
Valeur pH:	11-12
Point d'inflammation :	Le produit n'est pas inflammable ni explosif.

6 Stabilité et informations écologiques

Décomposition thermique :	Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme au mode d'emploi
Remarques générales :	Ne pas laisser pénétrer dans les eaux ou la canalisation.

7 Données toxicologiques

Effet primaire d'irritation :

sur la peau :	Légèrement irritant, mais non irritant selon les directives européennes.
des yeux :	Légèrement irritant, mais non irritant selon les directives européennes.
Remarques :	Selon les données disponibles et sur la base de l'évaluation toxicologique, le produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé.

8 Instructions relatives à l'élimination

Le matériau peut être recyclé ou éliminé dans les déchets ménagers ou commerciaux après le tri.

Les informations ci-dessus sont fournies au meilleur de notre connaissance, mais ne peuvent être données qu'à titre indicatif. Toutes les instructions de traitement sont des valeurs standard et ne libèrent pas l'utilisateur de l'obligation de vérifier lui-même l'adéquation à l'application concernée.